

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

| | |
|---|------|
| Nombre de membres du Conseil Communautaire | |
| Titulaires | : 67 |
| Membres présents | : 42 |
| · dont suppléé | : 00 |
| Membres représentés | : 05 |
| Votants | : 47 |
| Date de la convocation | |
| 11 avril 2025 | |
| Secrétaire de séance | |
| M. Pascal BERTHE | |

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT QUATRE AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Le Quesnel sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaients présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick, MESMIN Véronique, DEMORSY Roselyne

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. LECOINTE Jean-Noël de Mme DOUAY Sonia, M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de M. LEVASSEUR Roger, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, ROSE Maryse-Corinne, MENARD Sergine, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, COLOMBEL Aurélie
Messieurs LEVASSEUR Roger, BLIN Nicolas, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2024 AUX BUDGETS PRIMITIFS 2025

Rapport de M. Dominique LAMOTTE, Vice-Président Finances

Vu le DOB 2025 en date du 20 mars 2025,

Vu les Comptes de gestion 2024,

Vu les Comptes Administratifs 2024,

Vu les propositions et conclusions du Groupe de travail Finances, réuni les 11, 14, 21, 28 mars et 1^{er} avril 2025

Vu l'avis de la Commission Finances du 10 avril 2025

Sur proposition du Conseil d'Exploitation de la Régie ALMEO du 27 mars 2025,

Sur proposition du Conseil d'Exploitation de la Régie OTALN du 02 avril 2025

Sur proposition des Conseils d'exploitation des Régies ASPA et ASPE du 01 avril 2025,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 7 avril 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Affecte les résultats 2024 aux Budgets Primitifs 2025 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL CCALN

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 2 318 279.16 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 495 949.79 (clôture 2024 : 692 252.41 € - RAR 2024 Dépenses d'Investissement : 275 636.87 € + RAR 2024 Recettes d'Investissement : 79 334.25 €)
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés : Part complémentaire : 926 715.87 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : 1 391 563.29 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : + 692 252.41 €

BUDGET ANNEXE REGIE ALMEO

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 417 120.99 €
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : 0 €
002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 417 120.99 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 0 €

BUDGET ANNEXE REGIE OTALN

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 63 765.98 €
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 3 216.04 €
002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 63 765.98 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : 3 216.04 €

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à + 673 868 €
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 107 576.38 € (clôture 2024 : 298 761.37 € - RAR 2024 Dép d'Inv : 270 684.48 € + RAR 2024 Rec d'Inv : 79 499.49 €)
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés = Part complémentaire : 318 285.32€
002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 355 582.68 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : 298 761.37 €

BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 436 902.23 €,
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 56 123.08 € (clôture 2024 : - 788 570.46 € - RAR 2024 en Dép d'Inv : 210 826.62 € + RAR en Rec d'Inv : 943 274 €)
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés = 268 119.49 € : Part obligatoire : 56 123.08 € + Part complémentaire : 211 996.41 €
002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 168 782.74 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Dépenses. Inv) : 788 570.46 €

BUDGET ANNEXE COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 82 108.24 €
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 17 746.95 € (clôture 2024 : - 9 071.50 € - RAR 2024 en Dép d'Inv : 8 675.45 €)
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés = 82 108.24 € : Part obligatoire : 17 746.95 € + Part complémentaire : 64 361.29 €
002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec Fonc) = 0 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Dép. Inv) : 9 071.50 €

BUDGET ANNEXE Zone du Val de Noye

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 247 204.27 €
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 293 513.09 €
1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés : Part obligatoire : 247 204.27 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Dép. Inv) : 293 513.09 €

BUDGET ANNEXE ZONE MOREUIL

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 24 013.95 €,

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 19 771.15 €

1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés : Part obligatoire : 19 771.15 + Part complémentaire : 4 424.80 €

002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Dép Inv) : 19 771.15 €

BUDGET ANNEXE ZONE DU SANTERRE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : - 8 015.48 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 199 861.75 €

002 : résultat de fonctionnement reporté (Dépenses. Fonc) : 8 015.48 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : + 199 861.75 €

BUDGET ANNEXE RASPE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 850 622.34 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 382 389.36 € (clôture 2024 : + 344 769.16 €

- RAR 2024 Dépenses d'Investissement : 0 € + RAR Recettes d'Investissement : 37 620.20 €)

1068 Excédents de fonctionnement capitalisés : Part complémentaire : 350 000 €

002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 500 622.34 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : 344 769.16 €

BUDGET ANNEXE RASPA

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 220 684.33 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 712 239.26 € (clôture 2024 : + 133 973.26 €

- RAR 2024 Dépenses d'Investissement : 0 € + RAR 2024 Recettes d'Investissement : 578 266 €)

002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec Fonc) : 220 684.33 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec Inv) : 133 973.26 €

- Autorise le Président, le 1er Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 28/04/25

Affiché le 29/04/25

Fait et délibéré, le 24 AVRIL 2025
à Le Quesnel

Le Président,
Alain DOVERGNE

